



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

**Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
tenue le 8 février 2023, à 18 h 30, au Complexe
environnemental de la Régie intermunicipale des déchets de la
Lièvre située au 1064, rue Industrielle, Mont-Laurier.**

Étaient présents et formaient quorum :

M. Jean Gascon, président	Mun. de Lac-Saint-Paul
M. Marc Champagne	Mun. de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
M. René de la Sablonnière	Mun. de Chute-Saint-Philippe
M. Normand Latreille	Ville de Mont-Laurier
M. Éric Lévesque	Mun. de Mont-Saint-Michel
M. Serge Piché	Mun. de Lac-des-Écorces
M. Pierre Raïche	Mun. de Lac-du-Cerf
Mme Sylvie Roussel	Mun. de Notre-Dame-du-Laus
Mme Diane Sirard	Mun. de Ferme-Neuve

Étaient absents à cette rencontre :

M. Michel Daigle	Mun. de Sainte-Anne-du-Lac
M. Ghislain Collin	Mun. de Notre-Dame-de-Pontmain
Mme Mélanie Grenier	Mun. de Kiamika

Assistent également à la séance, M. Jimmy Brisebois, directeur général et greffier-trésorier et Mme Mariève Garceau, agente de communication, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

M. Jean Gascon, président, ouvre la rencontre, il est 18 h 30.

23-02-4077

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 FÉVRIER 2022

Il est proposé par M. Serge Piché et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 8 février 2023, en ajoutant les points suivants :

10. Varia

- 10.1 Récupération des appareils ménagers et de climatisation
- 10.2 Écocentres régionaux

ADOPTÉE à l'unanimité

23-02-4078

ADOPTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 JANVIER 2023

Il est proposé par Mme Sylvie Roussel et résolu à l'unanimité d'adopter le compte rendu et les recommandations du comité exécutif du 25 janvier 2023 comme déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

23-02-4079

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Marc Champagne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 14 décembre 2022 comme déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

23-02-4080

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

RELEVÉ DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET 31 JANVIER 2023

Il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes fournisseurs, en date du 31 décembre 2022, totalisant une somme de 406 812,37 \$ ainsi que la liste des comptes fournisseurs, en date du 31 janvier 2023, totalisant une somme de 316 859,43 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

23-02-4081

RELEVÉ DES PAIEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET 31 JANVIER 2023

Il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des paiements, en date du 31 décembre 2022, totalisant une somme de 665 951,17 \$ ainsi que la liste des paiements, en date du 31 janvier 2023, totalisant une somme de 594 261,43 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

CORRESPONDANCE ET REVUE DE PRESSE

Aucun point.

ADMINISTRATION

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- 10 janvier 2023 : Rencontre avec AgriRécup concernant la « REP » sur les plastiques agricoles
- 12 janvier 2023 : Rencontre concernant l'agrandissement du « LET »
- 18 janvier 2023 : ADMQ — formation en gestion
- 19 janvier 2023 : MRC d'Antoine-Labelle — rencontre concernant le projet d'économie circulaire de Synergie économique Laurentides
- 1^{er} février 2023 : Rencontre avec GoRecycle concernant la « REP » sur les halocarbures
- 2 février 2023 : Présentation de Recyc-Québec concernant le bilan CRD 2021

Travaux sur le site

- Réception de trois (3) remorques de bacs soit :
Une remorque de bacs verts et deux remorques de bacs noirs
- Broyage de matériaux secs et transport desdits matériaux sur les cellules d'enfouissement technique
- Déneigement du site

23-02-4082

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2022

ATTENDU les obligations de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre de produire un rapport d'application de la gestion contractuelle conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité que la Régie dépose le rapport d'application de gestion contractuelle 2022 et qu'une copie soit mise en ligne sur le site Internet de la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

23-02-4083

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

OFFRE DE SERVICE POUR LA PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2022

ATTENDU les obligations de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre de produire un rapport d'exploitation pour l'année 2022 ;

ATTENDU l'offre de services professionnels, de WSP Canada inc., en date du 18 janvier 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Diane Simard et résolu à l'unanimité que la Régie accepte l'offre de services professionnels, de WSP Canada inc., pour une somme totale de 10 005 \$ (plus taxes), et ce, pour la production du rapport annuel d'exploitation 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

COMMUNICATION

RAPPORT DE L'AGENTE DE COMMUNICATION

Roulottes, installations municipales et bacs noirs supplémentaires non autorisés

En date du 1^{er} janvier 2023, la Régie a recensé :

- 275 roulottes
- 32 bacs noirs non autorisés dans les installations municipales
- 362 bacs noirs supplémentaires non autorisés

À la suite de la présentation des bacs noirs supplémentaires non autorisés, il y a eu discussion entre les représentants concernant la gestion des déchets pour les installations municipales et les activités municipales.

Continuité des chroniques environnementales
Nouveauté 2023 : chronique effectuée en direct

30 janvier 2023 : rencontre avec les éboueurs de Services sanitaires JLR Cloutier

VARIA

RÉCUPÉRATION DES APPAREILS MÉNAGERS ET DE CLIMATISATION

ATTENDU que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de récupération des appareils ménagers et de climatisation depuis 1997, à son écocentre, aux citoyens de ses municipalités membres ;

ATTENDU l'élaboration d'un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour la récupération des appareils ménagers et de climatisation ;

ATTENDU que GoRecycle a été nommé organisme de gestion reconnu, par Recyc-Québec, pour la gestion de ladite « REP » ;

ATTENDU que la Régie a rencontré les représentants de GoRecycle, le 1^{er} février 2023 ;

ATTENDU qu'à la suite des discussions entre les parties, il a été convenu ceci :

23-02-4084

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre



No de résolution
ou annotation

GoRecycle

- Aucun ajout de frais d'exploitation pour la Régie (tri, manutention et chargement de camion)
- Aucun espace supplémentaire nécessaire pour la réception des appareils ménagers et de climatisation
- Va aider pour la publicité de ce service (trousse pour les sites Internet, les réseaux sociaux, etc.)

La Régie

- Meilleure récupération des appareils ménagers et de climatisation selon le Règlement sur les halocarbures
- Garde un service de proximité pour les citoyens

ATTENDU que la Régie veut éviter un bris de service aux citoyens des municipalités membres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc Champagne et résolu à l'unanimité que la Régie accepte de signer l'entente avec GoRecycle pour la gestion des appareils ménagers et de climatisation et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer tous les documents, actuels et futurs, nécessaires pour ce projet.

ADOPTÉE à l'unanimité

ÉCOCENTRES RÉGIONAUX

Discussion au sujet des écocentres régionaux.

Le président demande à la direction de préparer un document explicatif qui aiderait les municipalités dans leurs prises de décisions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président lève la séance, il est 19 h 45.

M. Jean Gascon
président

M. Jimmy Brisebois
directeur général et greffier-trésorier

Je, Jean Gascon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Gascon, président